



## COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Rencontre du lundi 12 février 2018

16 heures

Salle du conseil Hôtel de ville

### Compte rendu

#### **Présences:**

Sylvie Lemonde, conseillère municipale  
Danielle Lanciaux, conseillère municipale  
Bertrand Gagnon, citoyen  
Jordane Masson, citoyenne  
Monique Clément, citoyenne  
Myriam Fréchette, personne ressource

**Absence:** Hélène Leroux, citoyenne

1. Accueil: Madame Lemonde souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
2. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.1. ajout d'un point pour le point 8: oriflammes
3. Mandat et fonctionnement du comité
  - 3.1. Composition du comité. Madame Lemonde fait la lecture du projet de mandat du comité. Différentes questions sont posées pour clarifier certains éléments. Voir le document en annexe pour la version modifiée suite aux discussions de la rencontre.
  - 3.2. Lorsque madame Lemonde recevra le canevas de règlement de la part de monsieur De Courval, elle insèrera le mandat et autres points discutés dans ce canevas.
4. Budget
  - 4.1. Pour 2018, un montant de 500\$ a été octroyé. Il est mentionné que le rôle du comité est d'apporter des suggestions au conseil municipal qui

décidera s'il accepte ou pas les recommandations du comité. S'il y a lieu, des montants pourraient être pris de d'autres budgets.

5. Retour et analyse des résultats des Fleurons 2017

5.1. Rapport d'évaluation: les membres en prennent connaissance. Certaines suggestions sont apportées. On est d'avis que certaines recommandations ne seront pas des priorités. D'autres recommandations donnent des pistes intéressantes.

5.2. Suggestions apportées :

- Revoir les entrées de la municipalité.
- Consulter le comité Environnement au sujet des arbustes qui sont offerts aux citoyens lors de la journée de l'arbre.
- Ajout de table à pique-nique dans certains parcs ; une collaboration est possible avec le CRIFA pour la fabrication aux coûts des matériaux seulement.
- Certains îlots de fleurs existants pourraient être réaménagés ; en divisant certains plans, il pourrait être possible de créer d'autres îlots.

6. Projets à prioriser pour 2018: Quelques idées sont apportées mais nous peaufinerons ce point lors de la prochaine rencontre.

On semble cependant faire consensus sur les deux points suivants:

6.1. Faire connaître l'existence du comité d'embellissement et de son mandat (par le biais d'un article dans l'Écho).

6.2. Trouver des moyens pour intéresser les citoyens et les commerces à embellir leurs propriétés (un concours, une conférence, évènement horticole, etc.)

7. Recommandations à faire au conseil municipal / Rien pour l'instant. les discussions se poursuivront lors de la prochaine rencontre pour préciser nos recommandations.

8. Autres sujets

8.1. Oriflammes: Sylvie explique que la municipalité a quatre différentes oriflammes (été-St-Jean-Comptonales-hiver). Cela implique 5 changements par année (coûts approximatifs de 1200\$/année). Une suggestion a été faite par Éric Brus de changer les oriflammes pour un panneau électronique tel qu'on retrouve à Coaticook. L'idée n'emballe pas le comité. Il est plutôt proposé de ne pas installer les panneaux relatifs à la St-Jean, ce qui éliminera deux des cinq installations.

Prochaine réunion du Comité d'embellissement : mardi 27 février de 9 h à 11 h, dans la salle du conseil de ville de Compton. Madame Lemonde réservera la salle.

9. Levée de la réunion 18 h 10

Rédigé par:

Danielle Lanciaux

Conseillère membre

## **Mandat du comité d'embellissement**

Ce comité a pour mandat de proposer des actions concrètes afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens de la municipalité de Compton et embellir leur milieu environnant.

Objectifs :

- Prioriser les actions à faire suite au dernier rapport des Fleurons.
- Contribuer à la vie communautaire et à la fierté des citoyens à l'égard de leur municipalité, favoriser le lien social.
- Favoriser la diversité et la pérennité de l'embellissement des lieux en tenant compte des particularités régionales et locales et promouvoir l'innovation et la créativité dans les aménagements floraux.
- Contribuer à l'accueil des visiteurs et des nouveaux arrivants.

Le comité formulera des recommandations au conseil à l'égard des améliorations souhaitées dans la municipalité.

## **Composition du comité d'embellissement**

Le comité d'embellissement est composé de:

- Deux (2) conseillers municipaux nommés par le conseil;
- Cinq citoyens résidents de la municipalité;
- L'horticulteur(trice) embauché(e) par la municipalité;
- Le comité peut demander le soutien de personnes ressources de la MRC ou des municipalités environnantes;

Les deux conseillers agissent comme secrétaire et président de ce comité.

## **Durée du mandat des membres**

Le mandat des citoyens est de deux (2) ans et l'année de référence se situe entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre. Un dépôt de candidatures est requis si le membre souhaite renouveler son mandat, puis celle-ci sera analysée avec les autres candidatures reçues, le cas échéant.